



Lettre d'information Juillet 2024

Le mot du Maire

Après un printemps humide, nous pouvons espérer un peu de chaleur pour l'été dans un contexte si particulier.

Dans cette tourmente, l'équipe Municipale continue à avancer dans les projets en tenant compte des moyens financiers de la commune.

Nous avons été contraints d'abandonner le projet de rénovation énergétique des logements et de la Mairie, l'architecte missionné nous a proposé un projet, hors norme, dont le coût ne correspond pas à nos moyens. Nous allons pour l'instant travailler uniquement sur le changement de système de chauffage.

Le dimanche 11 août à 10 heures à la salle d'activités, nous vous invitons à la traditionnelle réunion publique d'information, c'est le moment d'échanger avec l'équipe municipale.

Je vous souhaite un bel été à tous et je reste disponible.

Didier LACK

Compétences eau potable et assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2026

Dans la mesure où au 1er janvier 2026, la loi oblige les Communautés de Communes à assumer les compétences de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif, deux solutions s'offraient à nous :

1°) adhérer au futur service qui sera (peut-être ??) mis en place par la Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez.

2°) adhérer à une autre structure à savoir le S.I.A.E.P. de la Faye, lequel, supra communautaire, pourra continuer à exercer les compétences en question.

Le conseil Municipal en sa séance du 7 Juin 2024 a donc choisi, à l'unanimité, d'opter pour l'adhésion au S.I.A.E.P. de la Faye.

Notre choix est dicté par le fait que toutes les conditions (expérience de 50 ans dans la gestion et l'entretien des réseaux AEP, matériels disponibles, personnels qualifiés, fonctionnement permanent avec une réactivité réelle au service des usagers...) sont réunies pour satisfaire nos exigences (renseignements pris dans les communes voisines adhérentes).

Notons que le prix de l'eau est analogue à celui que nous pratiquons actuellement.

L'eau est un sujet important, cette décision également. L'ensemble des élus de la commune a beaucoup travaillé et échangé à ce sujet depuis plusieurs mois.

A l'occasion de la réunion du 11 août, nous échangerons afin de connaître vos attentes dans ce domaine et nous pourrons en toute transparence vous exprimer la position du conseil.

Eau : les résultats des dernières analyses sont conformes, vous pouvez les consulter en mairie.

Des travaux de sécurisation de réseau vont commencer en fin d'année, ils concernent le renforcement du réseau alimentant le hameau de Marsollat ainsi que quelques maisons sur Thiolières, ils permettront de relier Martinangues à Marsollat en passant par le moulin de Marsollat et en suivant les voies communales.

Assainissement : les lingettes d'entretien ou pour bébé ne sont pas toutes biodégradable et se retrouvent à l'entrée de la station. Elles ont tendance à colmater les systèmes de filtration. SVP, il est préférable de les jeter avec les déchets ménagers. Merci de tenir compte de cet avertissement.

Assainissement individuel : sur notre commune, il reste quelques habitants propriétaires ayant un système d'assainissement individuel non conforme. Les travaux nécessaires sont devenus obligatoires. Des courriers de rappel vont être envoyés par le Spanc ou la mairie. Il est possible de déposer un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental 63. Attention, ces dossiers sont limités en quantité, le Spanc ne peut en présenter que 30 par an. Pour plus de renseignements, veuillez-vous rapprocher du Spanc, Contact : Madame Aurélie RIBES au 04 73 82 76 95.

Environnement

Le Frelon asiatique

Malgré une météo défavorable et un démarrage tardif, nous pouvons faire état de quelques chiffres approximatifs : 100 fondatrices piégées. 20 lieux de capture convenablement répartis sur le territoire de la commune.

Signaler, en mairie, les nids pour destruction par Farago.

Reprise du piégeage début octobre, avec, certainement un appât différent. Communication : sur le site internet de la mairie.

Travaux d'intérêt général (TIG)

La vingtaine de fidèles bénévoles se sont retrouvés le samedi 01 juin pour entretenir les chemins d'accès et de randonnées de la commune. Notre chef de cuisine attitré a œuvré comme à son habitude pour nourrir ce petit monde et motiver la troupe pour l'après-midi.

Nous tenons à remercier tous les participants

Intervention des membres de la commission « bois et forêts » de la commune

La forêt communale d'une centaine d'hectare est cogérée avec l'ONF, avec consultation et avis de la commission « bois et forêt » mise en place par la commune.

Les membres de celle-ci sont intervenus le samedi 22 juin pour dégager la parcelle près de la colonie, composée à titre d'expérience de cèdres de l'Atlas qui furent plantés il y a trois ans.

Cette intervention enjouée et volontaire est motivée par la réduction des coûts de cet entretien, indispensable les premières années. Nous avons pu également quantifier le temps de travail nécessaire pour une organisation future.

Un très grand merci à la commission.

Composteur partagé

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités doivent installer des composteurs à usage collectif. Ainsi, avec le concours d'ALF, un composteur partagé a été installé dans la cour de la mairie et est disponible en priorité pour les habitants du bourg et les utilisateurs de la salle d'activités. Les biodéchets ménagers peuvent donc trouver une autre destination (que d'être brûlés dans l'incinérateur à Clermont Ferrand avec un coût élevé) et améliorer le milieu nourricier de nos légumes, fleurs....

Autres informations

L'ancienne cabine téléphonique vers la mairie a trouvé une nouvelle vie, elle est heureuse d'accueillir des livres et revues, vous pouvez en déposer ou en prendre à votre convenance et gracieusement.

Un grand merci à la personne qui a commencé l'opération l'été dernier et celui qui a apporté l'armoire vitrée récemment.

Le Maire espère bien qu'un artiste fera une belle enseigne en pyrogravure sur bois pour signaler cette boîte à livre.....

Tarifs de location de la salle d'activités communale :

À titre gratuit : Association locale

À titre onéreux : Résident (80 € sans la cuisine – 110 € avec la cuisine), Association extérieure (160 € sans la cuisine – 200 € avec la cuisine), Particulier extérieur (160 € sans la cuisine – 200 € avec la cuisine)

et un supplément de 50 € pour l'ensemble sono vidéo ainsi que pour l'armoire chauffante.

Information de l'Association La Brèche : Collectes en chemins

Pour appréhender et exprimer son milieu de vie d'(une) autres manières : par la danse, le mouvement, et par le dessin, le croquis, la carte...

Samedi 19 octobre 2024

Le Monestier (salle d'activités)

10h à 17h

Au programme...

Matinée : déambulations dans le village, contemplation/observation de l'environnement, rencontres avec des habitant-es, recueil de témoignages.

Repas partagé tiré du sac

Après-midi : tentatives de traduction des éléments collectés en dessin et danse.

Libre participation aux frais.

Infos et inscriptions : association la Brèche – jmperrinel@la-breche.fr ; 04.73.95.86.53.

Dates à retenir

Samedi 27 juillet : 21 heures 30, concert avec l'Union Musicale Marsacoise suivi du feu d'artifice (municipalité)

Dimanche 28 juillet : Toute la journée, vide grenier et marché fermier, (comité des fêtes)

Du 15 juillet au 15 septembre : Ronde des épouvantails (comité des fêtes)

Dimanche 28 juillet de 09h à 18h et les 3, 4, 10, 11, 17 et 18 août de 14h à 18h : Exposition dans l'église sur Gaspard des Montagnes, aquarelles de Guy Nouvel (SESAM)

Samedi 3 août : Repas de la chasse, sanglier à la broche, salle d'activités, réservation (0627528164)

Dimanche 11 août : Réunion publique d'information à 10 heures à la salle d'activités (municipalité) suivie de la remise des prix des épouvantails (comité des fêtes)

Dimanche 13 octobre : Fêtes de la pomme toute la journée dans le bourg (comité des fêtes)

Jeudi 24 octobre : Repas cuit dans le four du village de Martinangues (La Poule Courte)

Samedi 26 octobre : Repas truffade à partir de 19h30 (SESAM)

Dimanche 24 novembre : Loto à la salle d'activités (SESAM)

Jeudi 5 décembre : Repas tripes à la salle d'activités (La Poule Courte)

Samedi 14 décembre : Repas des aînés de la commune à la salle d'activités (municipalité et CCAS)

Dimanche 15 décembre : Arbre de Noël et spectacle pour les enfants à la salle d'activités (municipalité et CCAS)

Fermeture du secrétariat de la Mairie : du vendredi 19 juillet au vendredi 2 août 2024 inclus et le vendredi 16 août 2024.

Permanences des élus : les vendredis 19 juillet, 26 juillet et 2 août 2024 de 10h à 12h. En cas d'urgence contacter M. le Maire ou un Adjoint.